

BON D'ACHAT SENIORS FÊTES DE FIN D'ANNÉE

OBJET

Offrir un bon d'achat aux aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année

PUBLIC CONCERNE

Tout ménage domicilié de manière stable et permanente sur la commune

CRITERES ET CONDITIONS

- Être âgé de 65 ans ou plus
- Justifier d'une résidence stable et permanente ou d'un hébergement en établissement pour personnes handicapées ou âgées de la commune
- Toute utilisation frauduleuse du bon entraînera une exclusion des aides financières CCAS

PROCEDURE

Inscription auprès du CCAS Action sociale

Remise du bon en personne ou par envoi postal

Utilisation du bon dans les commerces ou artisans de la commune participant à l'opération

Bon ni fractionnable, ni échangeable, ni remboursable et valable jusqu'au 31 janvier de l'année N+1

Le commerce ou artisan dépose sur CHORUS PRO bon + facture pour paiement par le CCAS en mandat administratif

PIECES A FOURNIR :

- Justificatif de domicile (quittance ou facture énergie/téléphone fixe)
- Pièce d'identité valide

MONTANT DU BON :

30€ par personne

CONTACT

CCAS Action sociale : 04.75.04.49.00 / ccas@mairie-sp3c.fr / CCAS Pole social 33 av gal de Gaulle
26130 St Paul-3-Châteaux

www.ville-saintpaultroischateaux.fr